



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS - FIRME)

PROJET D'APPUI A LA REALISATION D'INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES ET DE PROMOTION D'ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LES REGIONS (PARISER)

Djibouti le 10 Mai 2021

Secteur : **Social**

Référence de l'accord de financement : **Prêt N° 2100150033693**

N° d'Identification du Projet : **P-DJ-I00-001**

- 1- Le Gouvernement de Djibouti a reçu un financement sous forme de prêt du Fonds Africain de Développement FAD de 7.5 millions d'unités de compte afin de couvrir le coût du projet d'appui à la réalisation d'infrastructures socioéconomiques et à la promotion d'activités économiques dans les Régions, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'assistance technique d'une firme au Ministère du Logement.
- 2- La firme apportera un appui technique au Ministère du Logement dans le cadre de la mise en œuvre de programmes immobiliers et de viabilisation de nouvelles zones urbaines, plus précisément en termes d'urbanisme et de politiques foncières.
- 3- A ce titre, l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS), organe d'exécution du projet, invite les firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les firmes ne peuvent passer en association. Le personnel clé de la mission d'audit doit comprendre au moins les fonctions suivantes :
 - (a) **ingénieur urbaniste** avec au moins dix (10) années d'expérience dans l'expertise auprès de cabinets de ministre et dans la formulation de politiques publiques sectorielles en matière de développement urbain
 - (b) **architecte-urbaniste** avec au moins dix (10) années d'expérience dans l'expertise dans la formulation et la mise en œuvre de politiques foncières,
- 4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection **basée sur la qualité et le coût** sont conformes aux « Règles et Procédures du groupe de la Banque Africaine de Développement, édition mai 2008 révisée en Juillet 2012 », disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
- 5- Les firmes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 8 H00 - 13 h00 + 14h à 17h (heures locales).
- 6- Les expressions d'intérêt peuvent être envoyées par courrier électronique au plus tard le **2 Juin 2021** à l'adresse mentionnée ci-dessous et porter expressément la mention « **Assistance technique au Ministère du Logement** ».

Cellule Passation des Marchés (2^{ème} étage)
Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS),
Rue Mohamed DjamaElabeh - Plateau du Serpent - Djibouti
Téléphone: +253 21 35 86 55 – 77 10 16 06 Télécopie: +253 35 71 84.
Courriel: direction@adds.dj / ze-ismael@hotmail.com
(Ouvert du Dimanche au Jeudi de 08h00 à 17h00)